

Le projet Challendin respecte les Chênois, contrairement aux arguments trompeurs des référendaires.

L'enjeu du projet Challendin : 200 logements réservés en priorité aux Chênois dans un parc arboré pour permettre aux Chênois de rester vivre dans leur commune. Les prix de vente et les loyers seront contrôlés par l'Etat.



FICTION



RÉALITÉ



FICTION: «QUE DES BUREAUX» **RÉALITÉ: «200 LOGEMENTS»**

Seul le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage du bâtiment proche de la route de Chêne seront destinés à des cabinets médicaux (12% de l'ensemble du projet).

FICTION: «BOURRAGE» **RÉALITÉ: «HABITAT DE QUALITÉ»**

La densité du projet (1.2) a été souhaitée par le Grand Conseil lors du déclassement en 2007 et ce, par le biais d'une motion adressée au Conseil d'Etat et signée par M^{me} Michèle Künzler et M^{me} Anne Mahrer alors Députées du parti des Verts, ainsi que M. Christophe Aumeunier, alors Député Libéral. Cette densité est très raisonnable. De plus, la hauteur des bâtiments a été limitée à 4 étages.

FICTION: «BOUCHONS» **RÉALITÉ: «VOITURES ENTERRÉES»**

Les Chênois qui travaillent sur Genève auront tout intérêt à prendre les transports publics, en particulier parce qu'ils vivront proche d'un axe très bien desservi par le tram et bientôt par le CEVA. Les parkings souterrains permettront de bannir les voitures de ce quartier.

FICTION: «ABATTAGE D'ARBRES» **RÉALITÉ: «PARC ARBORÉ»**

23 arbres (dont le diamètre du tronc dépasse 10 cm) et non 76 seront abattus. De très nombreux nouveaux arbres d'essences indigènes seront plantés le long de la route de Chêne et dans le parc. Le bilan final sera donc positif puisqu'il y aura plus d'arbres après la construction du quartier qu'avant!



LE 27 NOVEMBRE 2011 FAITES VOTER ET VOTEZ

OUI À L'ÉCOQUARTIER
DE CHALLENGIN.

www.urgence-logements.ch